

[2 - Apports institutionnels et théoriques >](#)

IGEN - 2010 - La situation de l'oral à l'E.E.

Extraits choisis de:

Note de synthèse sur la mise en œuvre de la réforme de l'enseignement primaire, juillet 2010 :

.../...

En français, la mise en œuvre des nouveaux programmes n'a pas permis d'observer une amélioration de l'enseignement de l'oral qui reste presque partout, en élémentaire comme en maternelle, un point faible. Les progressions comportent, pour chaque niveau de classe, des compétences qui peuvent aisément se traduire en situation d'enseignement. On observe cependant peu de moments où les élèves sont entraînés à prendre la parole en continu de manière raisonnée et très peu de séances réservées à l'apprentissage du langage oral, que ce soit dans les emplois du temps, dans les préparations ou dans la pratique ; d'autre part, en général, les situations observées apparaissent peu préparées avec des objectifs mal définis, ce qui s'accompagne alors d'une prise de parole confuse qui ne peut déboucher ni sur des échanges, ni sur des acquis langagiers. C'est certainement au cycle 3, dans le cadre de débats ou de récits organisés, lorsqu'ils sont régulièrement pratiqués - si l'on en juge à l'attention de toute la classe -, que l'on remarque les meilleurs enseignements de l'oral et que l'on observe des élèves capables de s'exprimer correctement en direction de tous, de s'écouter, de s'opposer des arguments et soucieux de se faire comprendre. Un tel travail apparaît aujourd'hui nécessaire dans la mesure où tout d'abord dans beaucoup de classes, il existe très peu d'interactions entre élèves qui apportent seulement des réponses minimales sans phrases complètes. De plus, ces activités organisées encouragent les maîtres à intervenir plus largement pour corriger les propos des élèves d'un point de vue langagier et linguistique ainsi que pour des reformulations.

.../...

1.2.3. L'oral : un continent délaissé, mais une activité plébiscitée : la récitation

De l'insatisfaction chez les professeurs, mais une absence de solution.

Les professeurs des écoles ne sont pas satisfaits de ce qu'ils proposent dans ce domaine ; ils l'ont fait apparaître dans le questionnaire et dans les entretiens. Dans leur présentation des activités relevant de l'expression orale, une typologie se dégage, que l'on trouve de manière fréquente sinon générale :

les enseignants souhaitent permettre des temps d'expression « spontanée » ou supposée telle. L'exemple du « Quoi de neuf ? » du lundi matin en est souvent l'illustration ; il s'agit de faire s'exprimer une partie des élèves (un tiers de la classe environ, par passages successifs) face au groupe, dans des conditions d'écoute et de compréhension favorables, pendant une durée courte. Les interactions sont rarement sollicitées, les paroles se juxtaposent, ce qui n'induit pas vraiment une attitude d'écoute active ; des enseignants invitent les élèves à s'exprimer à partir d'un support, des images souvent ; « on fait appel à l'imaginaire », disent-ils. Dans quelques cas, cette phase prépare un passage à l'écrit. L'aide personnalisée est considérée comme le temps idéal pour cette activité, notamment au CP. Une expression plus complexe peut s'appuyer sur des présentations d'objets personnels ou d'objets techniques au CE1. Les maîtres attendent à ce niveau des propos logiquement articulés ; l'oral le plus fréquent est constitué par les réponses aux « questions de compréhension » portant sur les textes lus. Pour certains enseignants, il importe alors de faire expliciter les « réactions liées à l'émotion » ; dans ce cas, la demande d'arguments conduit les élèves à « se poser des questions » à eux-mêmes. Quelques maîtres, très peu nombreux, proposent des sortes d'exercices de langage qui constituent en fait une pré-grammaire : transformer une phrase du présent au passé ou au futur, une phrase affirmative en phrase négative, une phrase au singulier en une phrase au pluriel, etc.

Peu de situations autres sont évoquées sinon le questionnement oral habituel aux différents travaux en classe. Mais les modalités du dialogue didactique continuent de privilégier le questionnement souvent fermé du maître qui appelle donc des réponses (trop) courtes des élèves.

L'enseignement de l'oral n'est pas planifié : il ne bénéficie que très rarement de créneaux dans l'emploi du temps et, surtout, ne fait l'objet d'aucune progression. Il n'y a pas en la matière de critères de progrès clairs pour les maîtres (c'est rarissime) qui ne cultivent pas chez leurs élèves une attention personnelle quant au « bien parler » ou au « bien comprendre ». De manière concomitante, il n'y a pas d'évaluation réelle même s'il en existe des traces dans les livrets. Interrogés à ce sujet, les maîtres prennent alors conscience qu'ils confondent en fait souvent « participation » et « langage » : leur évaluation est positive si « un élève prend régulièrement la parole ».

Les professeurs rencontrés justifient leur abstention dans ce domaine par les arguments du manque de temps et de l'obstacle du grand groupe : il faut « gérer les leaders » pour permettre à tous de parler, ce qui finalement est quasiment impossible ; par ailleurs, souvent, les enfants ne sont pas intéressés par le discours des autres, des problèmes d'attention apparaissent, voire de l'indiscipline.

Dans une seule des écoles visitées, le travail de l'oral donne lieu sur une partie de l'année de CP à des ateliers grâce à la participation d'un enseignant spécialisé E et d'un maître surnuméraire dans le cadre de la politique locale d'éducation prioritaire.

La récitation, l'activité reine de l'oral

L'activité plaît aux élèves et les forme à la mémorisation. Les attentes des enseignants se focalisent nettement sur les qualités de la diction face à la classe (avec une réserve pour certains CP). Ils portent attention au choix des textes proposés : il s'agit de textes simples « plutôt poétiques » au CP (10 à 12 par an au maximum, souvent moins), de fables courtes et poèmes variés, au CE1 (jusqu'à 15 à 20 par an, souvent moins). Le jeu sur les rimes et le travail sur le rythme des vers leur paraissent motiver les élèves lors des restitutions. Ils s'attachent à ne pas mettre les enfants en difficulté : ils font donc appel aux volontaires dans un premier temps, puis mobilisent chacun. La diction à plusieurs est évoquée, de même que le réinvestissement dans des spectacles de fin d'année.

La copie des textes et le travail d'illustration sont parfois utilisés comme des contributions favorables à l'apprentissage. Dans quelques classes, des aides méthodologiques sont données aux élèves (et aux parents censés aider les enfants hors de l'école) précisant des stratégies pour mémoriser. Des critères de réussite sont précisés pour la restitution de mémoire ; pour chaque prestation, l'élève sait ce qu'il a bien réussi ou ce qu'il n'est pas parvenu à réaliser.